

FICHE-RESSOURCES « TROUBLES SPECIFIQUES DU DEVELOPPEMENT DU LANGAGE ORAL (TSDL) »

Troubles définis par l'**apparition retardée** et le **développement ralenti du langage**.
S'entendent **à l'exclusion** de déficit sensoriel, troubles moteurs des organes de la parole, déficience mentale, troubles psychopathologiques, carences socio-affectives graves, dysfonctionnement ou lésion cérébrale.

Prévalence : de 4 à 6 % d'une classe d'âge (1 % des sujets porteurs d'une forme sévère).

2 types de TSDL : **retards simples** de parole et de langage et **dysphasies** de développement.

Les **retards simples de parole et de langage** (considérés comme bénins) : se combent entre 3 et 5 ans sans laisser de séquelles, pas d'incidence particulière sur l'acquisition du langage écrit. Cause avancée : retard de maturation.

2 types de retard : le **retard de parole** et le **retard de langage**.

Retard de parole : forme phonologique pure se manifestant par des erreurs de choix dans les phonèmes constituant un mot (ex : /gato/ lu /tato/ mais phonème /g/ pouvant être prononcé correctement dans d'autres mots).

Retard de langage :

- déficit phonologique et syntaxique (difficultés à associer les mots en phrase et à manipuler des composantes grammaticales)

- degré de sévérité variable : de maladroites syntaxiques jusqu'à des formes proches de l'agrammatisme, par exemple : omissions d'articles, de pronoms, absence de flexions verbales (verbes employés le plus souvent à l'infinitif).

Les **dysphasies de développement**, caractérisées par :

- la **gravité des symptômes** : handicap sévère sur le plan de la communication

- les **troubles associés** (fréquents) : motricité fine (maladresse d'écriture), mémoire verbale à court terme et comportement (instabilité motrice et psychique : irritabilité, intolérance aux frustrations, agressivité)

- la notion de **durabilité** : trouble ayant tendance à persister à l'âge adulte voire à résister à la rééducation. Lien entre dysphasie et dyslexie pas prouvé mais souvent constaté

- la notion de **déviance**. Différente de la notion de langage retardée (et encore discutée), caractérisée par : manque de mots (ex : incapacité à nommer une image), troubles de l'encodage syntaxique (ex : incapacité à construire une phrase du type S-V-complément ou S-V-adj.), troubles de la compréhension verbale, hypospontanéité (expression orale « à regret »), dissociation automaticovolontaire (incapacité à produire certains phonèmes à la demande pourtant produits spontanément)

- le **caractère structurel**. Hypothèse étayée par des données génétiques et neurologiques : formes familiales, prévalence accrue chez les garçons et les jumeaux monozygotes, localisation d'un gène impliqué dans l'acquisition du langage, anomalies des hémisphères cérébraux

- les **aspects thérapeutiques** : nécessité d'une mise en cohérence de compétences multiples, dans les champs de l'enseignement (psychologue scolaire, enseignants spécialisés) et de la santé (médecins, orthophonistes, neuropsychologues).

Classification des dysphasies en 3 groupes :

- **troubles** prédominant **sur le versant expressif** : trouble important la programmation phonologique (parole fluente mais peu ou pas intelligible) ou atteinte sévère de l'articulation de la parole (réduction de la fluence voire absence de parole). Compréhension normale ou quasi-normale

- **troubles** portant à la fois **sur le versant réceptif et le versant expressif**.

Sur le versant expressif : fluence verbale troublée, articulation altérée, syntaxe défailante.
Sur le versant réceptif : compréhension réduite.

- **trouble de la formulation du langage**. Déficit sémantique et pragmatique (parole fluente, phrases correctement structurées, vocabulaire adapté) mais langage inadapté au contexte, compréhension d'énoncés complexes déficiente.

**Nature
du trouble
et principales
manifestations***

Ressources institutionnelles	
Adaptations pédagogiques	
Ressources pédagogiques	
Ressources humaines (partenaires...)	

* Source : « L'évolution du langage de l'enfant – De la difficulté au trouble » (Marc Delahaie, INPES éditions, 2009)